

Commune



Devra stimuler des travaux a faire pour la Cloture de la Cour et Jardin, du Presbytere et des reparations a faire dans les toits du Montet au Prieure, dressé par moi, Jean-Antoine Gourmand, entrepreneur de Batimens, demourant à Lantunier.

En Montet 1°. Le Mur du Côté de la Cheminée de L'ancien Chateau, aura 38. m. 33. de longueur, sur 2 m. 66. de hauteur, Lequidant 101. m. 85. de longueur, à 5. Le Mètre, main d'œuvre, pierre et terre congrese, les sommes de trois Cent. vingt. Cinq francs Cinq francs, ci 325. ff

2°. Le mur de Côté de M^r. Laforest, aura les mêmes dimensions que le premier, il sera également Construct en Mortier de terre et en pierre prise au Chateau du Montet, estimé mille francs, ci 325. ff

3°. Un portait en pierre d'attente, avec deux pilastres de trois mètres de hauteur, avec Chapiteaux adossés, ou une pierre de taille taillée en tête de diamant. Les pilastres auront un mètre Carré, la pierre sera prise aux Carrières de Jucy. estimé, main d'œuvre, congrese, la somme de Cent Cinquante francs, ci 150. ff

4°. Une porte-Cochère, en bois chêne, pour le dit portait, à deux Battants de Chacun 66. C. de largeur, deux Mètres de hauteur, Le bois sera à pansu et le haut, à Claire-voie, estimé: fouriture du bois, main d'œuvre, Congrese, Cent francs, ci 100. ff

5°. Fermeture de la dite porte, avec une forte serrure en loquet, et un fort verrou, Le tout estimé 60. ff

6°. Le Mur de separation, entre la Cour et le Jardin, aura 20. m. de longueur, sur 1 mètre de hauteur, qui donne 60 m. de longueur, à 2. ff

Arrondissement de Bourges
Creuse

A Nayrols

1,05 ff

Report

1081.10.

- 7. Pour le mur entre la Cour et le jardin, il y aura une porte en pierre de taille, à deux pilastres, surmontés d'une pierre à tête de diamant, de la même pierre que celle du portait dont il est parlé haut par les, sauf qu'elle n'aura que deux mètres de hauteur, sans d'œuvre, et sans corniches, estimée cent francs, ci 100.
 - 8. Sur le dit mur, il y aura 20. mètres de dalle en pierre de taille, sur 66. P. de largeur, sans d'œuvre.
 - 9. J. main d'œuvre et fourniture, ci 120.
 - 9. Deux piles en pierre de taille, seront placées sur le même mur, pour soutenir la Claire-voie dont il va être parlé plus bas, estimées ensemble, fourniture et main d'œuvre la somme de quatre cents francs, ci 80.
 - 10. Sur le dit mur de séparation, entre la Cour et le Jardin, il y aura une Claire-voie en bois Chêne, fourniture du Bois, et main d'œuvre, estimée, cinquante francs, ci 150.
 - 11. Une porte en pierre de taille, et par le haut à Claire-voie, estimée fourniture et main d'œuvre, avec les ferrures, &c.
 - 12. Peinture du portait, de la porte du jardin, de la Claire-voie, de toutes les portes &c, en blanc, Contreventé, à la façade de la maison presbytériale, estimée tout compris, ci 150.
- Cette peinture sera à l'huile.
- 13. Crépissage à Chaux et sable de tout le mur Cidessus, de la façade et duignon du Côté de Chaux, de la Maison presbytériale, fourniture de la Chaux, de sable et main d'œuvre, Le tout, estimée, deux cents francs, ci 200.
 - 14. Pour la Cour du Côté de l'église, un porte en pierre de taille, avec ses ferrures et la porte en bois Chêne, Le tout estimée, ci 50.

A reporter

1707

Reçus

1,997.¹⁰

15.° Un poutrelles sera construit comme ci-dessus
 Il aura 3. m. de largeur, sur 4. m. de hauteur,
 profondeur, 2. m. Ceci donne tout 36. m. de
 hauteur, estimé, en largeur comprise, ci 96.
 16.° Charpente de poutrelles, toiture en bardeaux,
 porte en bois et fermetures, Le tout estimé, ci 74
 Intérieur de l'église

Les vitreaux de l'église sont presque entièrement
 brisés: Il faut pour les réparer dix Chassis
 de 6. m. de hauteur, sur 6. f. de largeur.
 Chaque Chassis aura 36. petits Carreaux de 1. f. de
 hauteur, sur dix centimètres de largeur, ces Chassis
 seront peints à l'huile, pourriture du bois, main d'œuvre
 compris, ci 110.⁺

Une partie de l'église étant débris, il faudra
 11. m. de dalle, estimée, pourriture et main d'œuvre 72.⁺

Total, de ce qui est écrit ci-dessus quatre f. 10 f. ci 2,349.¹⁰

Fait et dressé au Montet, par moi
 Etienne Louisignè, Le 27. mars 1858.

LOUISIGNÈ